

2.5 Françoise Dal, directrice du Créahm Bruxelles



Le Créahm-Bruxelles est une association qui propose des activités culturelles et artistiques pour les personnes avec un handicap intellectuel.

Pour contacter le Créahm Bruxelles :

Rue Alphonse De Witte 30 - 1050 Ixelles

- Téléphone. : 02 537 78 02
- Adresse e-mail : creahm.bxl@skynet.be

Quand on évoque l'expression artistique des personnes avec un handicap intellectuel, la référence au Créahm – pour CREAtivité et Handicap Mental – est inévitable. Véritable instigatrice de la dynamique, l'asbl se révèle via les propos de Françoise Dal, sa directrice bruxelloise. Rencontre.

Pourriez-vous brièvement présenter le Créahm-Bruxelles ?

Les missions du Créahm-Bruxelles sont de susciter et développer l'expression artistique des personnes en situation de handicap intellectuel. Les projets sont organisés de façon à permettre l'émergence d'un travail individuel et collectif, confirmer ainsi les personnalités artistiques des participants et les intégrer à la vie socio-culturelle et artistique. Une diffusion exigeante contribue à la circulation de leurs œuvres dans les circuits contemporains.

Le Créahm-Bruxelles est un espace de création dans lequel chaque personnalité est appelée à trouver sa place au travers d'une activité artistique, d'une expression subjective, d'une collaboration interpersonnelle et du regard de



l'autre, par l'organisation quotidienne de divers ateliers de création : arts plastiques (dessin, peinture, gravure, sculpture, textile) et arts scéniques (musique, théâtre, cirque, danse).

Le Créahm-Bruxelles confirme, année après année, son engagement à être un espace ouvert où l'exercice et la recherche mobilisent les participants, l'équipe d'artistes animateurs mais aussi des artistes en résidence et d'autres partenaires artistiques.

Au fil du temps, depuis l'ouverture de ses portes en 1983, le Créahm-Bruxelles est devenu une véritable institution artistique, reconnue tant en Belgique qu'à l'étranger. Il suffit d'évoquer les principales manifestations organisées ces trente dernières années pour se rendre compte des capacités créatives des nombreux participants aux différents ateliers.

Sur votre site, vous parlez d'un projet artistique et sociétal. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Un projet artistique : depuis quelques années, la perception de la production artistique issue des personnes en situation de handicap intellectuel a évolué. Leurs œuvres suscitent de plus en plus de curiosité et tendent vers une reconnaissance à égalité avec les autres artistes. Les missions de l'asbl situent le Créahm-Bruxelles dans des chantiers d'expérimentation. Ce sont donc plusieurs décennies de prises de risques artistiques (35 ans) où la recherche se vit dans l'instantanéité, mais aussi dans la continuité à long terme, avec l'objectif d'aller à la rencontre des artistes encore et encore. Projet artistique, donc.

Un projet citoyen : la complicité entre les différents intervenants est porteuse d'une créativité débridée et des questions que pose la confrontation avec des créateurs et des publics d'autres horizons. Le travail de recherche se conforte alors et favorise l'émergence de projets socioartistiques. La collaboration de l'asbl avec les acteurs socio-culturels fait partie de son histoire. Un projet citoyen, à tous les coups !

« L'expression artistique contribue significativement à l'estime de soi et au bien-être des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches ».

Françoise Dal,
directrice du Créahm-Bruxelles.

Selon vous, quels bienfaits l'art peut-il apporter aux personnes en situation de handicap intellectuel ?

L'expression artistique contribue significativement à l'estime de soi et au bien-être des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches, de la même manière que pour les autres artistes. En termes de création, comment caractériser le rapport entre l'artiste porteur d'un handicap et l'artiste contemporain ? L'un et l'autre créent, même si ce n'est pas la même chose, pas la même manière et pas la même structure. Mais l'un comme l'autre créent à partir d'un univers intérieur, à partir d'expériences - esthétiques ou non, à partir de rencontres, de hasards et de recherches.

Au sein de l'asbl, des ateliers sont aussi menés en mixité : dans ces moments-laboratoires, l'exercice se fait en associant des personnes en situation de handicap intellectuel et des participants ordinaires, qu'ils soient artistes en résidence ou autres. Ces ateliers ont un effet certain de stimulation. Ils contribuent directement – par le travail commun et grâce à l'émulation – à l'inclusion sociale des participants en situation de handicap.

Les différentes créations sont diffusées de façon professionnelle par le Créahm-Bruxelles. L'inclusion et la reconnaissance se fait alors dans la rencontre avec le public.

Les participants s'identifient pleinement au travail qu'ils développent en atelier, ils appartiennent à un groupe, ils sont engagés dans un processus de création, ils sont inclus à la vie culturelle et artistique contemporaine.

Vous parlez d'art différencié ou d'art « en marge », qu'entendez-vous par là, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Le vocabulaire s'est enrichi, depuis le concept d'art brut, (qui renvoie à la production de personnes isolées) créé par Jean Dubuffet en 1949, en intégrant les concepts plus récents d'art différencié, d'art outsider, d'art singulier ou d'art hors norme, qui renvoient à des productions issues d'ateliers. Ces variations témoignent d'une évolution des perceptions. À la différence des désignations qui, traditionnellement, renvoient à des écoles, ces dénominations désignent le phénomène constitué par des individualités sans lien entre elles et l'intègrent dans la vie culturelle globale en questionnant le statut tant des œuvres que des artistes. À la logique de la différenciation succède une logique de reconnaissance pure et simple de la création artistique, dans laquelle s'inscrit pleinement le Créahm-Bruxelles. Mais définir l'art brut n'est pas de tout repos : art des fous, des personnes avec un handicap intellectuel ou avec une situation sociale problématique, création ignorant l'histoire de l'art ou en marge des modes et des dominations culturelles... La définition de l'art « brut » et de son rapport à la culture est un perpétuel débat dans lequel s'implique le Créahm-Bruxelles.

 Save the date

MERCREDI 15 MAI

à 15h00 au Mini D Festival - Théâtre Marni · Région de Bruxelles-Capitale

RENCONTRES ET MOI, danse

Un jeune homme dévoile son monde imaginaire.
Très vite, son petit univers prend vie,
mais ses muses lui échappent

Quel moyen trouvera-t-il pour les rejoindre ?

Un spectacle solaire sur la rencontre. De la découverte de l'objet au face-à-face avec l'autre, la relation est explorée dans toute sa diversité avec humour et sensibilité.

Rencontres et moi, parle de la rencontre. L'appropriation de l'espace, l'appréhension de l'objet, le face-à-face avec l'autre.

